

RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2145-2-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT E-2145-21 D'UN MONTANT DE 5 840 000 \$ VISANT DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-FRANCIS, ENTRE LA RUE DES TULIPES ET LE BOULEVARD SALABERRY NORD, POUR UN MONTANT TOTAL DE 9 372 000 \$, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, DANS UN BASSIN DE TAXATION ET DANS LA ZONE DESSERVIE PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC, À LA VALEUR ET EN FRONTAGE, SUR 10 ANS VISANT LA MODIFICATION DU MONTANT DE L'EMPRUNT ET DES CLAUSES DE TAXATION ET L'ABANDON DU RÈGLEMENT E-2145-1-21

ATTENDU QU'aux fins de la résolution 2021-05-259, l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller Michel Gendron lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 mai 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QU'à la suite de la mise à jour du plan d'intervention concernant les égouts domestiques, de nouvelles normes du MELCC et de nouvelles précisions concernant la réfection des terrains privés et de la voirie, le montant de l'emprunt doit être revue à la hausse;

ATTENDU QUE la clause de taxation concernant les immeubles desservis par le réseau d'aqueduc municipal a été supprimée et que le pourcentage de taxation des autres clauses a été modifié;

ATTENDU QUE le règlement E-2145-1-21 a été adopté par le conseil à la séance ordinaire tenue le 19 avril 2021, mais considérant le présent projet de règlement modificateur, le règlement E-2145-1-21 n'a pas été envoyé pour approbation au MAMH et est abandonné par la Ville comme s'il n'avait jamais eu lieu;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

OBJET

Article 2

L'article 2 du règlement E-2145-21 est remplacé par le suivant :

Le conseil est autorisé à procéder à des travaux de réaménagement du boulevard Saint-Francis, entre la rue des Tulipes et le boulevard Salaberry Nord, sur l'ensemble du territoire et dans un bassin de taxation selon le devis préparé par monsieur Danny Audet, ingénieur municipal en date du 19 mai 2021, incluant les taxes nettes payées, les contingences, les honoraires professionnels et les frais de financement, lequel fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

Article 3

Le montant « 5 840 000 \$ » inscrit à l'article 3 du règlement E-2145 est remplacé par «9 372 000 \$ ».

Article 4

Le montant « 5 840 000 \$ » inscrit à l'article 4 du règlement E-2145 est remplacé par «9 372 000 \$ ».

Article 5

L'article 5 du règlement E-2145 est remplacé par le suivant :

- « **5.1** Pour pourvoir à 94,44 % des dépenses engagées relatives aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville de Châteauguay, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- 5.2** Pour pourvoir à 2,59 % des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation décrit à l'annexe « B » du présent règlement pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale à un taux suffisant basée sur la valeur de ces immeubles imposables telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- 5.3** Pour pourvoir à 2,97 % des dépenses engagées relatives aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation décrit à l'annexe « C » du présent règlement pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale à un taux suffisant basée sur l'étendue en front de ces immeubles imposables telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

La superficie des immeubles comprise dans le bassin de taxation pour la présente clause de taxation en front devant être utilisée est celle existante au moment de la taxation.

Par ce fait, tout morcellement, remembrement ou toute autre opération cadastrale visant l'aliénation ou la modification de toute sorte de l'utilisation des lots initialement compris dans le bassin de taxation pour la clause de taxation en front ne pourra pas exonérer de cette taxe spéciale un lot ou partie de lot qui n'aurait plus front sur une bordure de rue ou partie de rue où sont effectués les travaux. Les lots ou partie de lots ainsi aliénés devront s'acquitter de cette taxe spéciale proportionnellement à la superficie occupée par rapport au lot avant la modification.

Les modalités de calcul s'appliquant pour cette taxe spéciale sont prévues à la politique de taxation des améliorations locales de la Ville, entrée en vigueur le 18 février 2019.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 6

Le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence le greffier adjoint, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Châteauguay, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

Article 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Signé à Châteauguay, ce 21 juin 2021.

Le maire,

Le greffier,

Pierre-Paul Routhier

George Dolhan, notaire

Avis de motion :	17 mai 2021
Dépôt du projet de règlement :	17 mai 2021
Adoption du règlement :	20 mai 2021
Tenue de la période de 15 jours de réception de demandes écrites de scrutin référendaire (si applicable) :	Du : 30 mai 2021 Au : 13 juin 2021
Approbation par le MAMH :	16 juin 2021
Entrée en vigueur du règlement :	21 juin 2021

Châteauguay



**DEVIS ESTIMATIF
PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

TITRE DU PROJET DE RÈGLEMENT :

RÈGLEMENT NUMÉRO : XXXX

RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-FRANÇOIS
ENTRE LA RUE DES TULIPES ET LE BOULEVARD SALABERRY NORD

N° de projet PTI : DTP19-048B

Description des travaux, acquisitions et autres éléments connexes	MONTANT ESTIMATIF
	\$

1 Réaménagement du boul. Saint-François entre la rue des Tulipes et le boulevard Salaberry Nord	7 778 000
--	-----------

Sous-total des travaux : 7 778 000

Frais incidents (maximum 35 %) :	Taux		
Taxes nettes payées	5.00 %	389 000	
Contingences	5.00 %	389 000	
Honoraires professionnels	3.50 %	272 000	
Frais de financement	7.00 %	544 000	
Sous-total des frais incidents			1 594 000

TOTAL : 9 372 000

Danny Audet, ingénieur municipal

2021-05-17.

Date

DEVIS ESTIMATIF

TITRE DU PROJET :

**RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-FRANÇOIS
ENTRE LA RUE DES TULIPES ET LE BOULEVARD SALABERRY NORD**

DTP19-048B

Description des travaux, acquisitions et autres éléments connexes	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT ESTIMATIF
3.6 Déviation verticale ou horizontal de la conduite d'aqueduc (provisionnel)	1	unité	2 500.00 \$	2 500.00 \$
3.7 Réparation de branchement d'aqueduc existant:				
- Réparation sur une distance comprise entre 0 et 4,95 mètre linéaire;	5	unité	500.00 \$	2 500.00 \$
- Réparation sur une distance comprise entre 5 et 10 mètre linéaire.	5	unité	800.00 \$	4 000.00 \$
3.8 Reconstruction ou ajout de nouveau service d'eau potable (19mm)				
- Tranchée simple (provisionnel);	4	unité	2 000.00 \$	8 000.00 \$
- Tranchée commune.	8	unité	1 500.00 \$	12 000.00 \$
3.9 Déplacement d'une boîte de service privé en conflit	1	unité	300.00 \$	300.00 \$
3.10 Bouchon et essais sur les conduites d'eau potables (essais conforme 24/48 heures)	3	unité	2 500.00 \$	7 500.00 \$
Sous-total				98 250.00 \$
4 TRAVAUX D'ÉGOUT PLUVIAL				
4.1 Conduite pluviale en TBA CL IV ou PEHD ou PCV DR-35:				
- Conduite PVC DR-35 - 375 mm de dia.	230	m.lin	250.00 \$	57 500.00 \$
- Conduite béton armé cl. IV 450 mm de dia	280	m.lin	375.00 \$	105 000.00 \$
- Conduite béton armé cl. IV 525 mm de dia	195	m.lin	400.00 \$	78 000.00 \$
- Conduite béton armé cl. IV 600 mm de dia	190	m.lin	425.00 \$	80 750.00 \$
- Conduite béton armé cl. IV 675 mm de dia	160	m.lin	450.00 \$	72 000.00 \$
- Conduite béton armé cl. IV 1050 mm de dia	145	m.lin	750.00 \$	108 750.00 \$
- Conduite béton armé cl. IV 1500 mm de dia	770	m.lin	1 100.00 \$	847 000.00 \$
- Conduite en PVC DR-35 200 mm de dia	25	m.lin	200.00 \$	5 000.00 \$
4.2 Regard :				
- M-1200 en béton avec tête grille fixe	3	unité	6 500.00 \$	19 500.00 \$
- M-1200 en béton avec tête ajustable	7	unité	6 500.00 \$	45 500.00 \$
- M-1200 en béton avec tête fixe	4	unité	6 500.00 \$	26 000.00 \$
- M-1200 en béton avec tête fixe, déflecteur et fond en granite	1	unité	8 500.00 \$	8 500.00 \$
- M-1200 en béton avec tête ajustable, déflecteur et fond en granite	1	unité	8 500.00 \$	8 500.00 \$
- M-1600 en béton avec tête ajustable	3	unité	8 000.00 \$	24 000.00 \$
- M-2100 en béton avec tête ajustable	2	unité	13 000.00 \$	26 000.00 \$
- M-2400 en béton avec tête ajustable	2	unité	16 000.00 \$	32 000.00 \$
- MR-1500 en béton avec tête ajustable	6	unité	14 000.00 \$	84 000.00 \$
- Regard sur mesure avec mur déversoir	1	unité	14 000.00 \$	14 000.00 \$
- Chambre de régulation sur mesure	1	unité	50 000.00 \$	50 000.00 \$
- M-900 en béton avec tête ajustable	2	unité	3 500.00 \$	7 000.00 \$
- M-900 en béton avec tête grille fixe	1	unité	3 000.00 \$	3 000.00 \$
- M-1800 en béton avec tête ajustable	1	unité	10 000.00 \$	10 000.00 \$
4.3 Puisard de rue				
- Type P1 avec tête ajustable et grille anti-vélo	54	unité	4 150.00 \$	224 100.00 \$
- Type P1 avec tête T4 (provisionnel)	2	unité	4 000.00 \$	8 000.00 \$
- Type P6 (hors chaussée)	18	unité	3 700.00 \$	66 600.00 \$
4.4 Drain perforé enrobé 300 Kpa, 100mm de diam.,	2 500	m.lin	18.00 \$	45 000.00 \$
4.5 Branchement de service pluvial 150mm diam. (DR-28):				
- Tranchée simple;	29	unité	2 000.00 \$	58 000.00 \$
- Tranchée commune.	47	unité	1 500.00 \$	70 500.00 \$
4.6 Fossé à reprofiler ou remblayer	60	m.lin	40.00 \$	2 400.00 \$
4.7 Fourniture et installation d'isolant rigide, ép.75mm	350	m²	60.00 \$	21 000.00 \$
4.8 Nettoyage et inspection				
- Réception provisoire	1 985	m.lin	10.00 \$	19 850.00 \$
- Réception finale	1 985	m.lin	10.00 \$	19 850.00 \$
4.9 Unité de traitement Modèle A	1	unité	66 000.00 \$	66 000.00 \$
4.10 Unité de traitement Modèle B	1	unité	250 000.00 \$	250 000.00 \$
4.11 Chambre de rétention souterraine	1	global	77 350.00 \$	77 350.00 \$
4.12 Régulateur de débit	2	unité	3 500.00 \$	7 000.00 \$
4.13 Clapet anti-retour	1	unité	2 800.00 \$	2 800.00 \$
5 TRAVAUX D'ÉGOUT DOMESTIQUE				2 650 450.00 \$
5.1 Réhabilitation par gainage structural d'une conduite sanitaire				
- Conduite - 300 mm de dia.	330	m.l	400.00 \$	132 000.00 \$
- Conduite - 375mm de dia.	190	m.l	450.00 \$	85 500.00 \$
- Conduite - 600 mm de dia	600	m.l	650.00 \$	390 000.00 \$
- Gainage de diamètre 600 mm - Longueur 1,5 m (provisionnel)	1	unité	2 500.00 \$	2 500.00 \$

2021-05-1911:31

DEVIS ESTIMATIF

TITRE DU PROJET :

**RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-FRANÇOIS
ENTRE LA RUE DES TULIPES ET LE BOULEVARD SALABERRY NORD**

DTP19-048B

Description des travaux, acquisitions et autres éléments connexes	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT ESTIMATIF
5.2 Colmatage d'infiltration, de joint et fractures par injection	35	unité	1 200.00 \$	42 000.00 \$
5.3 Alésage d'intrusion, incluant mise en place de ballons	90	unité	750.00 \$	67 500.00 \$
5.4 Conduite domestique :				
- Conduite PVC DR-35 - 300 mm de dia. ;	95	m.l	225.00 \$	21 375.00 \$
- Conduite béton armé cl. IV 600 mm de dia.	485	m.l	375.00 \$	181 875.00 \$
5.5 Regard, incluant cadre ajustable (profondeur variable):				
- M-1200	8	unité	6 000.00 \$	48 000.00 \$
- M-1600 avec déflecteur	1	unité	7 500.00 \$	7 500.00 \$
- M-2400	1	unité	15 000.00 \$	15 000.00 \$
5.6 Abandon égout sanitaire existant :				
- Conduite PVC DR-35 - 300 mm de dia. ;	95	m.lin	25.00 \$	2 375.00 \$
- Conduite béton armé cl. IV 600 mm de dia.	485	m.lin	25.00 \$	12 125.00 \$
5.7 Réparation de branchement domestique existant:				
- Réparation sur une distance comprise entre 0 et 4,95 mètre linéaire;	5	unité	500.00 \$	2 500.00 \$
- Réparation sur une distance comprise entre 5 et 10 mètre linéaire.	5	unité	800.00 \$	4 000.00 \$
5.8 Nouveau ou reconstruction complète de branchement sanitaire 150mm diam. (DR-28):				
- Tranchée simple;	19	unité	2 000.00 \$	38 000.00 \$
- Tranchée commune.	50	unité	1 500.00 \$	75 000.00 \$
5.9 Pompage et gestion des eaux domestiques du réseau existant	1	global	70 000.00 \$	70 000.00 \$
5.10 Nettoyage et inspection				
- Réception provisoire	1 680	m.lin	10.00 \$	16 800.00 \$
- Réception finale	1 680	m.lin	10.00 \$	16 800.00 \$
				1 230 850.00 \$
6 TRAVAUX DE BÉTON				
6.1 Trottoir en béton :				
- Trottoir monolithe;	1450	m.lin	250.00 \$	362 500.00 \$
- Trottoir dalle	500	m.lin	160.00 \$	80 000.00 \$
6.2 Bordure en béton 200x400mm	1650	m.l	70.00 \$	115 500.00 \$
6.3 Traverse piéton en pavé de béton modulaire	220	m²	180.00 \$	39 600.00 \$
6.4 Dalle abri-bus	2	Global	4 000.00 \$	8 000.00 \$
Sous-total				605 600.00 \$
7 TRAVAUX DE VOIRIE				
Rue:				
7.1 Mise en forme de l'instructure et membrane géotextile	15800	m²	2.00 \$	31 600.00 \$
7.2 Fondation inférieure en matériaux recyclés de type MR-1 ou MR-2 (calibre MG-56), 450 mm d'épaisseur compacté par couche de 250 mm	15800	m²	18.00 \$	284 400.00 \$
7.3 Fondation supérieure de rue en pierre concassée MG-20 300 mm d'épaisseur	15800	m²	20.00 \$	316 000.00 \$
7.4 Couche de base GB-20 PG 64H-28, 100mm d'épaisseur	14750	m²	26.00 \$	383 500.00 \$
7.5 Couche de surface ESG10 PG 64H-28, 60mm d'épaisseur	14750	m²	22.00 \$	324 500.00 \$
Piste cyclable:				
7.6 Mise en forme de l'instructure et membrane géotextile	3700	m²	2.00 \$	7 400.00 \$
7.7 Fondation inférieure en matériaux recyclés de type MR-1 ou MR-2, 300 mm	3700	m²	15.00 \$	55 500.00 \$
7.8 Fondation supérieure en pierre concassée MG-20 200 mm d'épaisseur	3700	m²	15.00 \$	55 500.00 \$
7.9 Couche unique EB-10S, PG 64H-28 pour la piste cyclable 50 mm d'épaisseur	3500	m²	19.00 \$	66 500.00 \$
Services:				
7.10 Couverture et cadre à remplacer par ajustable à siège résilient	21	unité	1 800.00 \$	37 800.00 \$
7.11 Cheminée de regard existant en brique à réhabiliter	21	unité	1 200.00 \$	25 200.00 \$
7.12 Anneau de nivellement (provisionnel):				
- Anneau de nivellement en bitume 50 mm	1	unité	70.00 \$	70.00 \$
- Anneau de nivellement en béton 100 mm	1	unité	120.00 \$	120.00 \$
- Anneau de nivellement en bitume 150 mm	1	unité	180.00 \$	180.00 \$
- Anneau de nivellement en bitume 200 mm	1	unité	220.00 \$	220.00 \$
- Anneau de nivellement en bitume 300 mm	1	unité	280.00 \$	280.00 \$
7.13 Boîte de vanne:				
- Remplacement complet (provisionnel);	3	unité	800.00 \$	2 400.00 \$

DEVIS ESTIMATIF

TITRE DU PROJET :

**RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-FRANÇOIS
ENTRE LA RUE DES TULIPES ET LE BOULEVARD SALABERRY NORD**

DTP19-048B

Description des travaux, acquisitions et autres éléments connexes	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT ESTIMATIF
- Remplacement de la section inférieure (provisionnel);	3	unité	485.00 \$	1 455.00 \$
- Remplacement de la section supérieure et de la section ajustable	20	unité	550.00 \$	11 000.00 \$
Signalisation et marquage				
7.14 Fourniture et mise en place de la signalisation verticale	1	global	2 000.00 \$	2 000.00 \$
7.15 Marquage couche de base	1	global	10 000.00 \$	10 000.00 \$
7.16 Marquage couche de surface	1	global	15 000.00 \$	15 000.00 \$
7.17 Marquage de la piste cyclable	2	global	5 000.00 \$	10 000.00 \$
7.18 Installation de panneaux d'affichage de vitesse	2	unité	2 000.00 \$	4 000.00 \$
Sous-total				1 644 625.00 \$
8 RÉFECTION ARRIÈRE BORDURE				
8.1 Réfection d'entrée privée:				
- Revêtement bitumineux de type EB-10S PG64H-28, incluant correction granulaire 50mm	2300	m²	70.00 \$	161 000.00 \$
- Pavé-uni	90	m²	150.00 \$	13 500.00 \$
- Dalle de béton ép. 150mm	50	m²	180.00 \$	9 000.00 \$
- Fondation en pierre concassé ép. 300mm	800	m²	22.00 \$	17 600.00 \$
8.2 Réfection d'aménagement privé:				
- Trottoir en béton coulé en place ép.150mm	35	m²	180.00 \$	6 300.00 \$
- Trottoir dalle de béton préfabriquée	20	m²	40.00 \$	800.00 \$
- Bordure en pavé-uni (provisionnel)	30	m.lin	100.00 \$	3 000.00 \$
- Bordure en blocs de béton préfabriquée	250	m.lin	70.00 \$	17 500.00 \$
- Plante et arbuste Arbuste :				
- Arbuste linéaire (weigela Florida Red prince)	250	m.lin	25.00 \$	6 250.00 \$
- Haie à cèdre, " thuya occidental", hauteur 1.5 mètre	110	m.lin	25.00 \$	2 750.00 \$
- Enlèvement et réinstallation de garde de corps existant en fer forgé sur 5 à 10 mètre linéaire	10	m.lin	30.00 \$	300.00 \$
- Réinstallation de clôture en bois	25	m.lin	25.00 \$	625.00 \$
- Reconstruction de muret privé	75	m²	320.00 \$	24 000.00 \$
8.3 Engazonnement en plaque	5600	m²	16.00 \$	89 600.00 \$
8.4 Cloture à maille de chaîne, hauteur 1.65m (provisionnel)	10	m.lin	100.00 \$	1 000.00 \$
8.5 Enlèvement et réinstallation de lampadaire privé (provisionnel)	3	unité	100.00 \$	300.00 \$
8.6 Enlèvement et réinstallation de système de gicleur privé (provisionnel)	3	unité	100.00 \$	300.00 \$
8.7 Enlèvement réinstallation de drain privé (provisionnel)	5	unité	135.00 \$	675.00 \$
Sous-total				354 500.00 \$
9 PLANTATION				
9.1 Fosse de plantation - 1 Gallon				
- Berberis Thunbergii Aurea nana	78	unité	18.00 \$	1 400.40 \$
- Physocarpus Oplifolius ginger wine	12	unité	18.00 \$	216.00 \$
- Hemerocallis Ruby Stella	230	unité	13.00 \$	2 990.00 \$
- Calamagrostis Karl Foerster	110	unité	12.50 \$	1 375.00 \$
- Echinacea cheyenne spirit	161	unité	13.00 \$	2 093.00 \$
- Coreopsis grandiflora early sunrise	209	unité	13.00 \$	2 717.00 \$
- Archillea millefolium Apricot Delight	188	unité	13.00 \$	2 444.00 \$
- Fosse de plantation (rue et privée)	550	m²	18.00 \$	9 900.00 \$
9.2 Arbre - Calibre 80 mm				
- Ulmus Discovery	13	unité	700.00 \$	9 100.00 \$
- Gymnocladus	7	unité	700.00 \$	4 900.00 \$
- Celtis Occidentalis	10	unité	700.00 \$	7 000.00 \$
- Quercus Palustris	7	unité	700.00 \$	4 900.00 \$
- Acer Rubrum Morgan	6	unité	700.00 \$	4 200.00 \$
Sous-total				53 235.40 \$
10 TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE				
10.1 Retrait d'un luminaires, potences, poteaux et remise à la Ville	20	unité	1 000.00 \$	20 000.00 \$
10.2 Fourniture, installation et mise en marche panneau de contrôle	1	unité	10 000.00 \$	10 000.00 \$
10.3 Fourniture et installation de la base de béton pour lampadaire				- \$
- ARRANGEMENT TYPE 1	45	unité	2 000.00 \$	90 000.00 \$
- ARRANGEMENT TYPE 2	1	unité	2 000.00 \$	2 000.00 \$
10.4 Fourniture, installation et mise sous tension d'un lampadaire				- \$
- Type A	22	unité	7 500.00 \$	165 000.00 \$
- Type A, incluant prise de courant et oriflammes	23	unité	7 900.00 \$	181 700.00 \$

DEVIS ESTIMATIF

TITRE DU PROJET :

**RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-FRANÇOIS
ENTRE LA RUE DES TULIPES ET LE BOULEVARD SALABERRY NORD**

DTP19-048B

Description des travaux, acquisitions et autres éléments connexes	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT ESTIMATIF
10.5 Construction d'une traverse de rue 150 mm de diamètre, en PVC DR-35	85	m.lin	150.00 \$	12 750.00 \$
10.6 Fourniture et installation conduit rigide en PVC 53 mm vide, incluant excavati	1 280	m.lin	50.00 \$	64 000.00 \$
10.7 Fourniture et installation de câblage :				-
- #4 AWG-RWU90XLPE(-40°C)-1000V (1xRouge, 1xNoir)	3 250	m.lin	6.00 \$	19 500.00 \$
- #8 AWG-RWU90XLPE(-40°C)-1000V (VERT MALT)	1 525	m.lin	6.00 \$	9 150.00 \$
- #4 AWG-RWU90XLPE(-40°C)-1000V (1xRouge, 1xBlanc, 1xNoir)	4 575	m.lin	7.00 \$	32 025.00 \$
10.8 Fourniture d'un fût d'alimentation	1	global	7 500.00 \$	7 500.00 \$
10.9 Vérification électrotechnique	1	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
10.10 Maintien de l'éclairage de rue durant les travaux de réfection	1	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
				623 625.00 \$

TOTAL AVANT TAXES

7 778 000.40 \$

Préparé par


Signature du gestionnaire responsable
Danny Audet, ing.

2021-05-19.

